Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 30 (1922)
Heft: 6

Artikel: Les vendanges de 1763
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-24409

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

c'est la femme et non l'homme qui a reçu le coup sur la tête... et cela n'a pas été le fait d'un accident. Quant aux boîtes crâniennes, fétiches percés d'un trou, nous en possédons venant du Gabon. Il en est de même pour les objets de parure, et surtout les ustensiles — plats brisés, cruches, etc., même dans les tombes les plus simples. Ces objets enterrés ont parfois une valeur intrinsèque considérable dans des tombes royales et ils doivent servir non seulement au voyage du défunt jusque dans l'au-delà, mais encore pour la vie de là-bas. C'est extraordinaire combien il y a d'analogie dans la vie des tribus primitives de tous les peuples. »

Je sais que Mme Burnier fait dans diverses régions du « continent noir » une enquête sur les questions esquissées ci-dessus. J'espère qu'elle arrivera à de brillants résultats scientifiques que le grand public sera très heureux de connaître. E. M.

LES VENDANGES DE 1763

Les lignes qui suivent sont extraites d'une lettre adressée le 27 décembre 1763 par le sieur Barrelet, à Aubonne, à son parent et ami Bezencenet, notaire, assesseur et justicier, à Boveresse au Val-de-Travers. Ce que nous en extrayons concerne la situation économique de cette année-là dans la région de la Côte. Dans un pays agricole comme le nôtre, ces renseignements peuvent intéresser à plus d'un titre.

* * *

J'ai vu fréquemment des personnes qui venaient du Val-de-Travers. Elles m'ont donné de vos nouvelles et m'ont dit que vous aviez fait des vendanges qui n'ont pas procuré du nectar.

Quant à nous, dans toute la Côte, on a fait de riches et abondantes vendanges. Les Allemands sont venus et vien-

nent journellement avec leurs grosses culottes pleines de *louis*. Ils achètent de grandes quantités de vin à raison de 17, 18 et 19 écus blancs le char de 400 pots de Berne.

Nos vins sont forts et violents ; mais ils ne sont pas doux; ils donnent d'excellents vins de garde, et quoi qu'ils ne soient pas doux, nos paysans et autres s'en soûlent comme des pourceaux. Les vins vieux ont un peu renchéri ; ils se vendent maintenant 30 écus blancs à 100 livres les 400 pots de Berne.

Ce fut le samedi 19 novembre, alors que nous n'avions pas tout vendangé, qu'il vint une neige d'environ un pied d'épaisseur, et ensuite une bise et gel si forts que l'on ne savait où se cacher. Cela a duré jusqu'au dimanche 27 où le temps a radouci et où l'on a recommencé à vendanger parmi la neige et continuée jusqu'au jeudi premier décembre que l'on a achevé, sauf M. le capitaine Michon qui a encore actuellement environ une brantée de raisin dans un fond de terrain, à côté d'une haie où il s'était ramassé dix à douze pieds de neige qui n'est pas encore entièrement dissipée et que l'on pense devoir rester jusqu'au printemps.

Vous me demanderez si ce vin gelé sera bon ? Oui, Monsieur ; sitôt que les raisins de la Côte sont bien mûrs, ils ne craignent pas le gel qui radoucit et bonifie le vin ; en sorte que ce vin là est plus doux que l'autre, mais il y a eu une moitié de diminution.

Nos moissons dans tout le pays ont été abondantes en paille ; mais les froments, blés et carêmes [1] ne grainent pas, ainsi que tout, généralement. On n'aura pas plus de grains que l'année dernière. Le beau froment se vent 16 à 17 batz, le messel 13 à 14, l'orge 10 batz, l'orgée 6 à 7 batz, l'avoine 5 à 5 ½ batz.

---

[1] Il s'agit, sans doute, des céréales semées au printemps, vers la fin de l'époque du carême.